



SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 30149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-uns.org <http://sections.se-uns.org/51/>

Reims, le 6 juin 2013

à Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale
de la Marne
Cité Tirlet
51036 Châlons-en-Champagne cedex

Objet : Alerte sociale

Madame la Directrice Académique,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-Unsa de la Marne dépose pour les personnels du premier degré une alerte sociale pour la période du 20 juin au 31 décembre 2013 qui portera sur la ou les sujets suivants :

Aide administrative et conditions de travail des directeurs d'école

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-Unsa pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

De même conformément à l'article 3- II « 4° » de la loi précitée, l'article 3- III du Décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous souhaitons connaître le délai dans lequel vous nous fournirez l'envoi de documents destinés à favoriser la réussite du processus de négociation, à savoir :

- **Bilan détaillé chiffré de la situation des EVS aide administrative dans les écoles** : évolution sur les trois dernières années. Combien reste-t-il de contrats en cours ? Combien prendront fin d'ici la fin de l'année ? A quelles dates ? Va-t-il y avoir de nouveaux recrutements ?

- **Bilan sur les décharges de direction** :

Les deux jours de décharge à la rentrée sont-ils octroyés pour toutes les écoles de moins de 4 classes ? Si non, combien n'en n'ont pas bénéficié ? Pour quelle(s) raison(s) ?

Bilan d'éventuels jours supplémentaires de décharge accordés au cours de l'année : nombre de demandes satisfaites/insatisfaites et périodes des demandes.

- **Bilan chiffré des « invitations » à réunion pour les directeurs de la part des circonscriptions et/ou de la direction académique sur l'année scolaire.**

- **Nombre de postes de direction vacants** au mouvement ces trois dernières années.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Académique, l'expression de mes sentiments syndicaux les meilleurs.

Aline GEERAERTS Secrétaire départementale
du SE-UNSA Marne